

MOTOCYCLISTES

Les occupants d'une moto sont plus à risque que ceux d'une automobile, car ils ont peu de protection et les autres conducteurs ont parfois du mal à les voir. Les compétences, les habiletés et, surtout, le comportement du conducteur de la moto jouent un rôle important dans sa sécurité.

FAITS

QUI?

- › **Motos en circulation et titulaires de permis (moyenne de 2017 à 2021):**
 - près de 200 000 motos immatriculées, dont environ 3 % de motos à risque;
 - près de 500 000 titulaires de la classe 6A, 6B, 6C ou 6E;
 - quelque 8 870 nouveaux titulaires d'une classe moto, chaque année.
- › **Chaque année, en moyenne, de 2017 à 2021, les motocyclistes représentaient 6 % des personnes accidentées. Par catégories de préjudices, ils représentaient:**
 - **55** décès (16 %);
 - **224** personnes blessées gravement (17 %);
 - **1 496** personnes blessées légèrement (5 %).
- › **Parmi les personnes accidentées, la part de motocyclistes est plus élevée chez:**
 - les personnes âgées de 55 à 74 ans (9 %);
 - les personnes de sexe masculin (9 %).
- › **Conducteurs inexpérimentés**
 - Les conducteurs ayant moins de 3 ans d'expérience de conduite d'une moto, y compris les apprentis, sont surreprésentés dans les accidents avec dommages corporels.

QUOI?

- › **Principales causes d'accident:**
 - la vitesse, la conduite imprudente ou la témérité;
 - le manque de visibilité du motocycliste;
 - l'inexpérience;
 - l'inattention ou la distraction de la part du motocycliste ou des automobilistes.

QUAND?

- › **Parmi les personnes accidentées, la part de motocyclistes est plus élevée lors d'accidents qui ont lieu:**
 - le jour, entre 6 h et 18 h (7 %);
 - le samedi et le dimanche (9 %);
 - au cours des mois de mai à septembre (9 % ou plus).

OÙ?

- › **Parmi les personnes accidentées, la part de motocyclistes est plus élevée lors d'accidents qui surviennent :**
 - en milieu rural (8 %), forestier (10 %) ou récréatif (11 %);
 - dans des zones où la vitesse permise est entre 55 et 90 km/h (7 %);
 - dans une courbe (11 %).

› Quelques informations supplémentaires

PERMIS DE CONDUIRE

› **Classes 6A, 6B et 6C**

Selon la cylindrée qu'il souhaite conduire, le motocycliste doit être titulaire d'un permis de conduire de l'une des classes suivantes :

- classe 6A : toute motocyclette;
- classe 6B : cylindrée de 400 cm³ ou moins;
- classe 6C : cylindrée de 125 cm³ ou moins.

› **Processus d'accès à la conduite d'une moto**

Pour obtenir un permis de conduire une moto de la classe 6A, 6B ou 6C, il faut réussir un examen théorique, suivre une formation et réussir deux examens pratiques.

Cependant, depuis 2020, il faut avoir un maximum de 3 points d'inaptitude inscrits à son dossier au moment d'entreprendre ce processus, soit dès l'inscription à l'examen théorique.

De plus, les titulaires d'un permis d'apprenti conducteur de la classe 6A doivent se soumettre à un couvre-feu leur interdisant de conduire une moto entre minuit et 5 heures et ne peuvent pas transporter de passager.

› **Classe 6E pour conduire une moto à trois roues**

La classe 6E autorise la conduite d'une moto à trois roues. Elle est incluse dans les classes 6A, 6B et 6C. Pour obtenir un permis de conduire de la classe 6E, il faut être titulaire d'un permis de la classe 5 et suivre une formation d'une journée.

› **Classe 5 pour conduire un véhicule à trois roues**

Pour conduire un véhicule à trois roues de type T-Rex ou Slingshot, il n'est pas obligatoire d'être titulaire d'une classe moto, même si ces véhicules sont immatriculés comme des motos. Un permis de conduire valide de la classe 5 est suffisant.

MOTOS À CIRCULATION RESTREINTE

- › Une moto dont le modèle date de 1981 ou avant et qui a été conservée ou restaurée à son état d'origine peut être immatriculée pour circulation restreinte. Il est alors obligatoire pour le conducteur de circuler dans les zones où la limite de vitesse est de 70 km/h ou moins.

LA MESURE DU BRUIT PAR SONOMÈTRE

- › Le bruit des motos et des cyclomoteurs peut être mesuré à l'aide d'un sonomètre par les différents corps policiers. Le propriétaire d'une moto ou d'un cyclomoteur qui émet plus de décibels que la valeur permise est passible d'une amende de 200 \$ à 300 \$. Un refus de soumettre son véhicule au test du sonomètre est passible d'une amende de 300 \$ à 600 \$.

CYCLOMOTORISTES

L'utilisation d'un cyclomoteur (scooter ou mobylette) représente souvent une première expérience de conduite d'un véhicule à moteur sur la route. Ainsi, le jeune conducteur de cyclomoteur a en général très peu d'expérience sur la route et peut avoir tendance à prendre plus de risques. Par ailleurs, tout comme le conducteur de moto, il est peu protégé et parfois difficile à voir. Il est donc particulièrement important qu'il apprenne à bien partager la route avec les autres usagers.

FAITS

Un cyclomoteur est un scooter à 2 ou 3 roues dont la vitesse maximale est de 70 km/h. Il est équipé d'une transmission automatique et d'un moteur électrique ou à essence de 50 cm³ au maximum.

➤ **Cyclomoteurs en circulation et titulaires de permis (moyenne de 2017 à 2021):**

- environ 30 000 cyclomoteurs immatriculés;
- environ 17 000 titulaires d'un permis de la classe 6D seulement.

➤ **Chaque année, en moyenne, de 2017 à 2021, les cyclomotoristes représentaient 2% des personnes accidentées. Par catégories de préjudices, ils représentaient:**

- **2** décès (1 %);
- **28** personnes blessées gravement (2 %);
- **541** personnes blessées légèrement (2 %).

QUI?

➤ **Parmi les personnes accidentées, la part de cyclomotoristes est plus élevée chez:**

- les personnes âgées de 0 à 15 ans (12 %);
- celles âgées de 16 à 24 ans (3 %).

QUOI?

- Les causes les plus souvent mentionnées lors d'accidents corporels impliquant un cyclomotoriste sont la **distraction**, les **comportements imprudents/inadéquats** et l'**infrastructure de la route**.
- Parmi les accidents corporels avec un cyclomotoriste, 57 % impliquent au moins deux véhicules.

QUAND?

➤ **Parmi les personnes accidentées, la part de cyclomotoristes est plus élevée lors d'accidents qui ont lieu:**

- le soir, entre 18 h et minuit (3 %);
- lors des mois de mai à septembre (3 % ou plus).

OÙ?

➤ **Parmi les personnes accidentées, la part de cyclomotoristes est plus élevée lors d'accidents qui surviennent:**

- en milieu scolaire (5 %);
- sur les routes où la vitesse permise est de 50 km/h ou moins (3 %).

➤ Quelques informations supplémentaires

PERMIS DE CONDUIRE

- La **classe 6D** autorise la conduite d'un cyclomoteur équipé d'une transmission automatique et dont la cylindrée est d'au plus 50 cm³. Pour obtenir un permis de la classe 6D, il faut suivre un cours théorique et pratique de 6 heures et réussir l'examen théorique.

RÈGLES À RESPECTER

- **Pas de passager avant l'âge de 16 ans**
Avant l'âge de 16 ans, le conducteur doit circuler seul sur son cyclomoteur. L'amende est de 100\$ pour les contrevenants.
- **Scooter modifié : interdit!**
Un cyclomoteur modifié pour accroître sa vitesse ou sa puissance ne correspond plus à la définition d'un cyclomoteur. Les sanctions suivantes sont prévues pour le conducteur contrevenant :
 - amende de 300\$ à 600\$;
 - saisie pour 30 jours.

➤ Stratégie de prévention en sécurité routière 2021-2025

La Société a mis en place une stratégie de prévention en sécurité routière pour 2021-2025. Cette stratégie concentre principalement ses efforts sur six thèmes prioritaires qui font l'objet de plans d'action spécifiques : comportements imprudents ou inadéquats, distraction, facultés affaiblies, fatigue, partage de la route et vitesse. La clientèle cyclomotoriste est prise en considération dans chacun des thèmes.

Société de l'assurance
automobile

Québec 

Avec vous,
au cœur de votre sécurité